



HAL
open science

Des primaires pour (ré)unir les écologistes ? Interrogations à partir d'une histoire raisonnée des candidatures des Verts-EELV

Vanessa Jérôme

► **To cite this version:**

Vanessa Jérôme. Des primaires pour (ré)unir les écologistes ? Interrogations à partir d'une histoire raisonnée des candidatures des Verts-EELV. Les primaires ouvertes en France. Adoption, codification, mobilisation, 2016. halshs-02311048

HAL Id: halshs-02311048

<https://shs.hal.science/halshs-02311048v1>

Submitted on 10 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des primaires pour (ré)unir les écologistes ? Interrogations à partir d'une histoire raisonnée des candidatures des Verts-EELV

Vanessa Jérôme

In Rémi Lefebvre et Éric Treille (dir.), *Les primaires ouvertes en France. Adoption, codification, mobilisation*, PUR, 2016.

Depuis près de cinq ans, les travaux sur les primaires françaises se sont multipliés¹. Sensibles aux recadrages proposés dans les rapports publiés depuis 2007 par le think tank proche du Parti socialiste Terra Nova², et plus particulièrement inspirés par les expériences conduites par ce parti – la procédure de désignation de Ségolène Royal pour l'élection présidentielle de 2007 et la première primaire ouverte de 2011 qui a précédé l'élection de François Hollande³ –, ils circonscrivent l'essentiel de leurs réflexions aux partis susceptibles de remporter l'élection présidentielle. On peut pourtant légitimement se demander ce que la diffusion des primaires fait aux partis minoritaires, qui ne sacrifient à l'élection présidentielle que dans le double espoir de voir médiatiser leurs candidats et leurs propositions programmatiques, et de négocier, pour peu qu'ils réalisent un score honorable, des accords qui leur soient favorables dans le cadre d'autres élections. Depuis quand et comment se sont-ils appropriés les primaires ? Ont-ils été sensibles aux redéfinitions les plus récentes de cette pratique de sélection des candidats ? Celle-ci les rend-elle davantage vulnérables aux logiques médiatiques et sondagières qui semblent peser de plus en plus sur les partis politiques ? Fragilise-t-elle leurs appareils partisans ? Dépossède-t-elle leurs militants de la prérogative de choisir leurs candidats ? Ces partis prétendent-ils, grâce aux primaires, lutter, à leur échelle, contre la « démobilisation⁴ » ? S'agit-il pour eux, comme pour les autres partis, de remédier à un manque supposé de démocratie interne et de résoudre d'éventuels conflits ou crises de leadership ? Plus largement, quelles interrogations nouvelles la prise en compte des partis minoritaires dans l'analyse permet-elle de formuler à propos des primaires ? C'est à partir du cas d'Europe écologie-Les Verts (EELV)⁵ que nous proposons, pour notre part, de contribuer aux réflexions sur la pluralité de leurs formes et de leurs usages, nécessairement, conjoncturels et stratégiques. Outsiders inscrits de fait dans un champ politique dont ils contestent d'autant plus les règles qu'elles leur sont défavorables, Les Verts considèrent l'élection présidentielle comme l'exemple paroxystique des dérives de la Ve République. Refusant la vision mythique – voire mystique – qui fait de cette élection la rencontre d'un homme et d'une nation, et contestant les représentations co-construites⁶ qui structurent le rôle⁷ présidentiel et l'image du « présidentiable » légitimes⁸, ils y participent néanmoins à chaque fois depuis leur constitution en parti politique en 1984. Une majorité de militants et de dirigeants, bien qu'anticipant de faibles scores⁹ et conscients de s'engager dans une campagne couteuse à tous points de vue, se laisse en effet toujours convaincre de l'utilité de défendre, malgré tout, une candidature qui ne manquera pas d'être considérée comme une candidature « de témoignage ».

1. Je remercie Thomas Hirsch pour le temps qu'il a bien voulu consacrer à la relecture de ce chapitre.

2. Notamment Duhamel O. et Ferrand O., *Pour une primaire à la française*, rapport de la fondation Terra Nova, août 2008 ; Ferrand O., *Les Primaires : une voie de modernisation pour la démocratie française. De l'expérience socialiste au nouveau citoyen*, rapport de la fondation Terra Nova, novembre 2011 et Balinski M., Bergounioux A., Bujon A-L., Laraki R. et Pech T., *Primaires : et si c'était à refaire ?*, note de synthèse de la fondation Terra Nova, avril 2015.

3. Essentiellement Dolez B. et Laurent A., « Une primaire à la française. La désignation de Ségolène Royal par le Parti socialiste », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 2, 2007, p. 133-161 ; Bergounioux P., « Primaires or not primaires ? », *Pouvoirs*, vol. 3, n° 138, 2011, p. 47-56 ; Lefebvre R., *Les Primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Raisons d'agir, 2011 ; « Les primaires », *Pouvoirs*, vol. 3, n° 154, 2015.

4. Définie à partir des constats d'intermittence des votes, de non-inscription ou de mal inscription sur les listes électorales et de baisse du nombre de militants au sein des partis politiques. Voir Matonti F. (dir.), *La Démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005 ; Braconnier C. et Dormagen J.-Y., *La Démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007.

5. Pour plus de commodité, nous adopterons l'appellation Les Verts, sachant qu'ils se sont formellement transformés en EELV en 2010.

6. Neveu E., « Des questions jamais entendues. Crise et renouvellements du journalisme politique à la télévision », *Politix*, n° 37, 1997, p. 25-56.

7. Lagroye J., « On ne subit pas son rôle », *Politix*, n° 38, 1997, p. 7-17.

8. Entendue ici en fonction des transformations de l'institution présidentielle sous la Ve République analysées dans Lacroix B. et Lagroye J., (dir.), *Le Président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1992, et des manières journalistiques de construire et d'imposer une définition légitime de la fonction présidentielle.

9. Pour rappel : Antoine Waechter en 1988, 3,78 % des voix ; Dominique Voynet en 1995, 3,32 % des voix ; Noël Mamère en 2002, 5,25 % des voix ; Dominique Voynet en 2007, 1,57 % des voix ; Éva Joly en 2012, 2,31 % des voix.

Influencés par les profits symboliques et politiques que le Parti socialiste semblait tirer de la primaire de 2006, Les Verts ont récemment entrepris de revisiter, à cette aune, leur histoire. Rappelant qu'ils avaient officiellement invité le président François Mitterrand à organiser une primaire d'ampleur nationale dès 1986, que de nombreuses associations avaient soutenu la désignation de René Dumont, premier candidat de l'écologie politique en 1974, et n'hésitant pas à requalifier la compétition inter-organisations écologistes qui a désigné Brice Lalonde en 1981 de « primaire ouverte¹⁰ », ils revendiquent désormais un usage ancien et méthodique de ce mode de sélection des candidats. La désignation d'Éva Joly, en 2011, leur a, de ce point de vue, offert une nouvelle occasion de donner à croire qu'ils ont toujours été – et restent – à l'avant-garde des manières de faire de la politique et de penser la démocratie. Organisée quelques mois avant celle du Parti socialiste, et alors que contrairement à ce dernier ils n'ont jamais inscrit ce mode de sélection dans leurs statuts – ceux-ci ne sont d'ailleurs guère prédictifs des procédures de désignation puisqu'elles changent à chaque élection – elle a permis aux Verts de s'inscrire de plain-pied dans les questionnements les plus récents et les perspectives les plus actuelles de refondation de l'institution présidentielle.

C'est en prenant au pied de la lettre leur volonté d'apparaître comme des pionniers de l'exercice – ce qui nécessite d'entendre ici la primaire dans l'acception souple qui permet aux militants de considérer qu'ils l'ont testée sous toutes ses formes – que nous avons entrepris de revenir sur les cinq dernières séquences de désignation des prétendants Verts à l'élection présidentielle. Cette histoire raisonnée, construite en combinant archives du parti¹¹, témoignages de militants et observations, permet de mettre au jour le rapport pratique que les écologistes entretiennent avec l'exercice de la primaire et, par-delà, de donner sens au désordre apparent suscité par les incessants changements de procédure de sélection des candidats. Révélant les déplacements de la frontière partisane, que l'on peut déduire de l'analyse des transformations successives des corps électoraux et des modalités de vote, elle permet de comprendre que l'enjeu est ici de trouver, en adéquation avec le contexte politique du moment, la procédure qui permettra de légitimer le candidat vert au-delà du cercle restreint des militants¹² afin qu'il puisse prétendre incarner, ne serait-ce que momentanément, une unité de l'écologie politique d'autant plus mythifiée qu'elle n'a jamais existé. On peut ainsi formuler une hypothèse centrale: pour Les Verts, la primaire est avant tout un outil au service de leur tentative de monopoliser la représentation de l'écologie dans le champ politique. De manière secondaire mais néanmoins prégnante, cette approche permet également de révéler l'influence – variée et inégale selon les séquences – des logiques médiatiques et sondagières sur la sélection des candidats écologistes, ainsi que le caractère paradoxal de leur inscription dans les logiques institutionnelles et partisans qui structurent l'élection phare de la Ve République. Et c'est alors la présidentialisation relative – et largement taboue – du parti que l'on peut apercevoir¹³.

1988 : Antoine Waechter, premier candidat du parti

En 1988, Les Verts, désormais constitués en parti politique, sont en situation de revendiquer, malgré leurs résultats électoraux en dents de scie depuis 1981, un « quasi-monopole de l'écologisme¹⁴ ». Pour cette première participation à l'élection présidentielle sous étiquette partisane, les militants se sont organisés en amont. La cohabitation résultant des élections législatives de 1986 les a en effet conduits à s'interroger sur l'éventualité d'une élection présidentielle anticipée, à laquelle ils se préparent. Elle se déroulera finalement au terme du mandat. Les militants ont défini, dès les journées d'été de juillet

10. Une bande dessinée récemment parue, retraçant l'histoire du parti, souligne par exemple, au moment de rappeler les difficultés rencontrées par les écologistes pour choisir leur candidat à l'élection présidentielle de 1981 – le commandant Cousteau venant de décliner leur offre de les représenter : « On ne se démonte pas. On invente une solution démocratique des décennies avant d'autres partis politiques français qui se gargarisent de devenir modernes : on monte une primaire ouverte. » Guérin L. et Moreau-Dusault A., *La Vie de Monique. 40 ans d'écologie politique*, EELV, 2014.

11. Consultées dans le cadre de notre thèse, elles sont actuellement en cours d'inventaire et de reclassement. Nos cotes, désormais obsolètes, ne sont donc pas mentionnées ici en détail.

12. Malgré quelques pics au moment de la création d'EELV et par-delà le gonflement quantitatif dû à la prise en compte des « coopérateurs » dans le comptage, leur nombre oscillait généralement entre 8 000 et 10 000 encartés à jour de cotisation avant de retomber, au printemps 2016, à un peu plus de 6 000.

13. Voir Jérôme V., *Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts-EELV*, thèse pour le doctorat de Science politique, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014.

14. Sainteny G., *Les Verts*, Paris, PUF, (1991), 1997, p. 24.

1986, la procédure de « désignation d'une candidature écologiste¹⁵ » pour l'élection présidentielle à venir. Ils ont décidé qu'après qu'un texte « définissant la base minimum sur laquelle Les Verts soutiendront un candidat écologiste aux prochaines élections présidentielles » aura été adopté par le CNIR [i. e. le conseil national interrégional, que l'on peut considérer comme le parlement interne des Verts] et aura été publicisé auprès des « partenaires politiques, associatifs ou individuels susceptibles d'y adhérer », « des discussions seront alors ouvertes avec les mouvements qui répondront à [leur] proposition pour définir (dans le cadre de [leur] base minimum) une plateforme, un plan de campagne et un candidat (qu'[ils] proposeront membre des Verts) susceptible de faire consensus ».

En novembre de cette même année, Les Verts tiennent leur assemblée générale sur fond de catastrophe de Tchernobyl. Antoine Waechter, élu régional depuis mars, conduit la motion « L'écologie n'est pas à marier » et rassemble 68 % des voix, mettant en minorité l'ancienne direction plus favorable aux alliances à gauche. Il obtient l'un des quatre postes de porte-parole, fonction symboliquement la plus importante dans le parti à une époque où le secrétariat national est purement administratif¹⁶. À cette même assemblée générale, sont fixées, en vue de la désignation du candidat des Verts à l'élection présidentielle : les conditions d'acceptation des candidatures (avoir obtenu « trente signatures d'adhérents de différentes régions, pas plus de quinze signatures de la même région¹⁷ »); les modalités de vote (un premier tour dans une « assemblée nationale éclatée dans les régions, et étalée sur trois mois pour que les candidat(e)s puissent être présents dans chaque AG régionale – le vote se fera ici par mandats, neuf pouvoirs et une voix personnelle – [et] un second tour dans une assemblée générale nationale ») ; le corps électoral (« tous les adhérents ayant réglé au moins un an de cotisation au 31 mars 1987 ») ; l'instance de contrôle (« une commission de surveillance de trois sages, élue par le CNIR ») ; et les détails financiers (« les frais de voyage seront à la charge des candidat(e)s et de leur comité de soutien »). En mars 1987, les militants sont appelés à se mobiliser en vue de cette désignation, considérée comme un enjeu « fondamental pour l'avenir des Verts » à un moment où les tensions internes sont importantes. En effet, une partie des militants mis en minorité à l'assemblée générale précédente ont participé, aux côtés d'autres militants issus de l'extrême-gauche, au lancement, le 12 février 1987, de « l'Appel pour un arc-en-ciel », invitant les écologistes à soutenir plutôt la candidature du dissident communiste Pierre Juquin¹⁸. Les militants verts, réunis en assemblées décentralisées par région, votent, à quelques jours d'intervalle (entre le 16 et le 23 mai), pour départager les trois candidats aux « primaires présidentielles¹⁹ » dont les professions de foi ont été diffusées dans le journal interne du parti. Les résultats sont publiés dans la foulée²⁰. Antoine Waechter sort vainqueur de la première primaire fermée des Verts [i. e. dont le corps électoral est restreint aux seuls adhérents dument encartés au parti], qu'il remporte avec 59 % des voix, contre 29 % pour Yves Cochet et 12,5 % pour Jean Brière. Aidé par son équipe de proches et d'un cabinet de conseil en communication, et en partie concurrencé par Pierre Juquin, il récolte 3,78 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle.

1995 : Dominique Voynet 1, la candidate de l'écologie de gauche

En 1995, c'est en tant que « figure dirigeante du parti²¹ » des Verts que Dominique Voynet se présente pour la première fois à l'élection présidentielle. À cette époque, le milieu de l'écologie politique est divisé en plusieurs organisations partisanes: l'Alternative rouge-verte (AREV) est née en 1989 ; Brice Lalonde a créé Génération écologie (GE) en 1990 ; Convergence écologie solidarité (CES), groupe mené par Noël Mamère en a fait sécession en 1994 ; le Parti écologiste pour le rassemblement de l'écologie sociale (PRES), fondé par Yves Piétrasanta, existe depuis 1994, date à laquelle, Antoine Waechter, mis en minorité chez Les Verts, a lancé le Mouvement écologiste indépendant (MEI)²².

15. Cette citation et les suivantes d'après *Lettre de contact Bretagne* n° 1, 15 juillet 1986.

16. Il faudra en effet attendre Dominique Voynet et surtout l'élection de Cécile Duflot en 2006, pour que ce poste soit considéré comme le plus important de la hiérarchie partisane.

17. Cette citation et les suivantes d'après *Vert contact*, n° 9, 22-28 novembre 1986.

18. L'initiative est notamment soutenue par Daniel Cohn-Bendit, Alain Lipietz, Pierre Radanne et Félix Guattari.

19. *Vert contact*, n° 28, 11-17 avril 1987.

20. *Vert contact*, n° 34, 23-29 mai 1987.

21. Serne P., *Les Verts ont 20 ans. Petite histoire de l'écologie politique en France*, Les Verts-Cédis, 2004, p. 47.

22. Corinne Lepage créera CAP 21 en 1996.

Les Verts, qui avaient réalisé de bons scores aux élections régionales de 1992 (environ 6,8 %) malgré la présence de plusieurs listes écologistes concurrentes et avaient vu élire Marie-Christine Blandin présidente de la région Nord-Pas-de-Calais, se retrouvent rapidement en position difficile. Les résultats aux élections législatives de 1993 sont décevants (à peine plus de 4 %) et ceux des élections européennes de 1994 encore moins bons (leur plus mauvais score jusqu'ici, 2,95 %). Soucieux de ne pas manquer les élections municipales – elles leur sont généralement favorables –, et de profiter de la dynamique de rassemblement supposément créée à cette occasion pour enclencher le processus de désignation du candidat écologiste dans le cadre de « primaires écolos²³ », ils participent activement à la Convention de l'écologie politique et sociale. Elle a été lancée par un texte d'appel daté du 11 juillet signé par Les Verts, l'AREV, Écologie autrement et le Réseau national des écologistes de terrain (RENET)²⁴. Si l'on peut supposer que les échanges informels ont été nourris durant tout l'été, c'est en septembre 1994 (les 17 et 18) que s'est tenue la Convention, à laquelle ont finalement participé Les Verts, l'AREV, Écologie et progrès, et quelques militants écologistes non affiliés à une organisation spécifique. Le contenu de ses travaux nous a été rendu accessible via la publication des résolutions finales de la Convention dans le document préparatoire à l'assemblée générale des Verts, prévue à Charleville-Mézières, du 11 au 13 novembre 1994²⁵. Trois d'entre elles précisent la volonté des formations en présence de se rassembler pour les élections présidentielle et municipales de l'année suivante, ainsi que les modalités de désignation du candidat et le périmètre du corps électoral, lesquelles nous permettent de qualifier ce processus de primaire semi-ouverte [i. e. ouverte aux adhérents des formations politiques parties prenantes du processus de rassemblement]. Comme souvent chez Les Verts, les modalités de désignation sont assez complexes. Pour se présenter, un candidat doit tout d'abord réunir cent signatures d'adhérents répartis sur trois régions (dix adhérents par région au moins) et faire partie du corps électoral composé par l'ensemble des adhérents engagés dans le processus de la Convention, qu'ils le soient à titre individuel ou en tant que membre de l'une des organisations participantes (signataires de l'appel et/ ou participant à la Convention). Les individus ou groupes locaux n'ayant pas encore participé au processus mais souhaitant voter peuvent également le faire à condition qu'ils s'inscrivent avant le 4 octobre 1994, le vote formel étant prévu le 23 de ce même mois. Par ailleurs, si l'une des résolutions finales précise que ce rassemblement est exempt de tout « enjeu de pouvoir²⁶ », une coordination de la Convention est créée (composée de dix-sept membres dont huit Verts) ainsi qu'un « comité pluraliste d'organisation et de contrôle » du vote, composé, lui, de trois Verts, deux AREV et d'un représentant des non affiliés. À l'issue du vote, Dominique Voynet, déjà adoubée (sur simple vote à renvoyer par courrier) par les militants verts pour les représenter dans cette primaire, est élue candidate à l'élection présidentielle de 1995, avec 79,8 % des voix. D'après les archives, 1 790 personnes se sont exprimées (pour moins de 800 en 1988)²⁷. Le petit nombre et la faiblesse des organisations qui participent au processus ne permettant pas de légitimer cette candidature, une série de discussions et de négociations est engagée par des représentants du parti vert afin d'obtenir le soutien d'autres formations. Il s'agit là, très sûrement, de rallier à Dominique Voynet les formations politiques qui pourraient présenter une candidature susceptible d'être soutenue par certains militants écologistes, comme cela avait été le cas avec la candidature de Pierre Juquin. Si les soutiens du MRC et de la LCR n'ont pas été souhaités, celui des formations écologistes n'ayant pas participé au processus de la Convention est, en revanche, suscité. Sans surprise, les formations de Brice Lalonde et d'Antoine Waechter déclinent l'offre, considérant que Les Verts, alliés à quelques formations qu'ils considèrent comme « d'extrême-gauche », viennent de réaliser un tour de force pour imposer leur candidate et se préparent à les accuser d'avoir divisé l'écologie politique pour justifier le mauvais score qui ne manquera pas d'être constaté²⁸.

23. *Vert contact*, n° 346, 10-16 septembre 1994.

24. Reproduit dans *Vert contact*, *ibid.*

25. Supplément n° 34 au *Vert contact*, n° 351, octobre 1994.

26. *Ibid.*, p. 5.

27. *Vert contact*, n° 353, 29 octobre-novembre 1994.

28. Les courriers de refus sont reproduits dans le document de séance du CNIR des 26 et 27 novembre 1994.

La candidature de Dominique Voynet est néanmoins soutenue, à partir des mois de janvier et février 1995, par plusieurs autres organisations (Écologie autrement, Écologie fraternité, Convention pour une alternative progressiste...), par de nombreux militants de la LCR et par un ensemble de personnalités (Daniel Cohn-Bendit, Théodore Monod, René Dumont, Charles Piaget, Pierre Rabhi, Susan George, l'acteur François Cluzet, Claude Piéplu...). Seule candidate écologiste en 1995 – Brice Lalonde retire sa candidature à la mi-mars et Antoine Waechter, la sienne, début avril – Dominique Voynet ne totalise que 3,32 % des voix.

2002 : Noël Mamère, le meilleur score des Verts

En 2002, Les Verts clôturent la phase de leur première participation gouvernementale. Dominique Voynet, puis Yves Cochet et Guy Hascoët ont été ministres et secrétaire d'État, avec le soutien souvent distancié et très critique de certains membres de leur parti. Les Verts viennent de remporter un succès aux élections municipales et cantonales de 2001 (plus de 11 % des voix) et si leur appréciation de leur action dans le gouvernement de Lionel Jospin est pour le moins mitigée, ils sont, à la veille de l'élection présidentielle de 2002, portés par une véritable dynamique de participation aux exécutifs locaux. Après avoir décidé d'ordonnancer leurs candidats au moyen d'un simple vote, Les Verts organisent finalement, en juin 2001, tout comme en 1988, une primaire fermée. Cette procédure permet ici de parer aux critiques qui s'étaient élevées au moment de la désignation de Dominique Voynet par simple retour de courrier, et de s'assurer de la légitimité partisane du candidat. Celle-ci ne garantit jamais l'engagement plein et entier des militants écologistes pendant les campagnes mais minimise, à tout le moins, le risque que certains soient fondés à soutenir d'autres prétendants à l'élection présidentielle. Pour cette primaire, cinq candidats sont en lice : Alain Lipietz, Noël Mamère, Étienne Tête, Yves Frémion et Alice Crété. Après le vote de 6 015 militants (sur 10 372 inscrits), Noël Mamère arrive en tête du premier tour, avec 42,78 % des voix (pour 25,65 % en faveur d'Alain Lipietz). Les statuts des Verts prévoyant que le candidat doit obtenir plus de 50 % des voix, un second tour est organisé. Sur les 10 372 militants verts, 6 494 s'expriment cette fois (64,9 %). Alain Lipietz obtient 3 258 voix et le député-maire de Bègles Noël Mamère 3 183, soit un écart de 75 voix. Toutefois, les règles des Verts exigeant également que l'on comptabilise les votes blancs (ici au nombre de 52), Alain Lipietz ne bénéficie plus, en réalité, que de 23 voix de plus que son adversaire. Une mince avance qui le consacre malgré tout comme candidat des Verts à l'élection présidentielle, avant même, aux dires de quelques militants, que les 80 votes des adhérents de Guadeloupe, susceptibles de faire pencher la balance du côté de Noël Mamère, ne soient comptabilisés²⁹. Mais la campagne d'Alain Lipietz démarre mal. Plaidant par voie de presse pour l'amnistie des nationalistes corses alors que Lionel Jospin et son gouvernement y sont fermement opposés, il fragilise les conditions d'un rassemblement de second tour avec le Parti socialiste. Il mécontente, dans le même temps, de nombreux militants écologistes qui, soit ne partagent pas sa prise de position, soit redoutent ses effets délétères auprès d'un grand public encore marqué par l'assassinat du préfet Érignac. Le verdict de la primaire, gagnée de peu, est de ce fait rapidement contesté par une partie des militants. Logiques politiques et logiques médiatiques se combinent ici, sommant la direction verte de démettre le candidat. Refusant de prendre la responsabilité de ce qui ne manquerait pas de passer pour un déni de démocratie, celle-ci organise un référendum interne, au mois d'octobre 2001. Les adhérents doivent répondre par courrier à la question suivante : « Souhaitez-vous le maintien d'Alain Lipietz comme candidat des Verts à l'élection présidentielle ? » À cette question, 64,4 % des 8 772 adhérents participant à ce référendum répondent « Non » (le taux de participation, de 71,1 %, est ici bien plus élevé que ceux des deux tours qui avaient permis la désignation du candidat). Alain Lipietz est donc remplacé par Noël Mamère, deuxième lors de la primaire. Désigné par le CNIR, puis confirmé au moyen d'une consultation par correspondance (sur les 8 775 militants appelés à voter, 5 156 ont répondu, soit un taux de participation de 58,75 %), celui-ci est contraint de reprendre le rôle alors qu'il vient tout juste de déclarer dans une interview publiée dans *Le Monde* que sa décision de ne pas être candidat est « irrévocable ». Malgré cela, la logique médiatique joue en sa faveur. Noël Mamère est avant tout, aux yeux du grand public, l'ancien présentateur du journal télévisé d'Antenne 2.

29. Noël Mamère aurait à ce moment décidé de se désister pour éviter un recomptage qui promettait quelques péripéties.

Il bénéficie à ce titre d'une notoriété et d'un capital sympathie sans commune mesure avec ceux des autres candidats écologistes ; notoriété et capital sympathie sur lesquels compte l'ensemble des militants, y compris ses détracteurs, pour le voir réaliser un bon score. Antoine Waechter et Pierre Rahbi n'ayant pas obtenu les cinq cent signatures nécessaires pour se présenter à l'élection présidentielle, Noël Mamère représente l'écologie politique aux côtés de Corinne Lepage (CAP 21). Il réalise un score jusque-là inégalé, 5,25 %, et devance ainsi largement cette dernière, qui ne recueille qu'1,88 % des voix.

2007 : Dominique Voynet 2, l'écologie du parti

En 2007, l'élection présidentielle se déroule dans un contexte particulièrement difficile pour Les Verts. L'actualité politique des deux années précédant la campagne est riche en événements (référendum sur le Traité constitutionnel européen – TCE –, émeutes dans les banlieues, arrestations de faucheurs d'OGM, mobilisation contre le contrat nouvelle embauche – CPE –...) et les tensions entre les partis de gauche et en leur sein sont plus prégnantes. Elles perturbent la tenue du Sommet de la gauche³⁰ et empêchent l'accord Verts-PS pour les législatives de 2007. Le souvenir du caractère épique de la primaire de 2002, le choc du 21 avril et la conscience qu'ils ont acquise de l'influence relative mais conséquente du traitement médiatique de leurs candidatures³¹, cadrent très tôt les réflexions des Verts. Malgré tout, les candidatures vertes et écologistes, déclarées dès l'été 2005 aux Journées d'été de Grenoble, se multiplient : Noël Mamère, Dominique Voynet, le sénateur Jean Desessard, le député Yves Cochet, Alain Uguen pour Les Verts ; mais également Stéphane Pocrain, ex porte-parole des Verts, Corinne Lepage pour CAP 21, Antoine Waechter pour le MEI, ou encore, proche des écologistes et candidat pressenti, José Bové. Si le duel Noël Mamère/Dominique Voynet a un temps été annoncé par les médias, le député maire de Bègles renonce assez rapidement, déclarant vouloir se dédier à ses fonctions d'élu local dans le contexte des émeutes de banlieues. Dominique Voynet, qui avait déclaré officiellement sa candidature dans une lettre aux militants le 21 novembre 2005, part ainsi favorite à l'aube de l'organisation de la primaire fermée. Les modalités de désignation du candidat à l'élection présidentielle de 2007 ont été fixées en janvier 2006, alors que les partisans d'un désistement en faveur du candidat du Parti socialiste ainsi que ceux engagés pour une candidature unitaire de la gauche altermondialiste et antilibérale sont encore nombreux. Le 14 février, les candidatures sont closes. Cinq candidats ont obtenu les cent signatures militantes venant d'au moins cinq régions nécessaires pour se présenter : la sénatrice Dominique Voynet et le député Yves Cochet, tous deux anciens ministres, connus des médias et du grand public, appartenant au même courant interne ; Alain Uguen, militant de longue date engagé pour défendre une primaire ouverte à toute la gauche et un candidat unique ; Jean Desessard, sénateur, qui rassemble le camp des partisans du non au TCE ; Cécile Duflot, membre du Collège exécutif (chargée de la réforme interne dans l'équipe de Gilles Lemaire de 2003 à 2005, puis porte-parole dans celle de Yann Wehring de 2005 à 2006) mais inconnue alors du grand public et des médias. Après deux mois de campagne interne, Dominique Voynet arrive en tête avec 35,45 % des voix³². Un deuxième tour l'oppose à Yves Cochet, qui a recueilli 28,33 % des suffrages. Arrivés ex aequo à deux voix d'écart au deuxième tour, après recomptage des bulletins et validation des bulletins litigieux par le Conseil statutaire, le Collège exécutif s'en remet au CNIR, qui décide d'organiser un second deuxième tour de scrutin. À l'issue de ce dernier vote³³, Les Verts annoncent la victoire de Dominique Voynet, avec 50,59 % des voix (et 57 voix d'avance), le 18 juillet 2006. Les péripéties liées au recomptage des voix et la petitesse du score final de Dominique Voynet permettent à Jean-Luc Bennhamias de suggérer, sans succès, une « convention nationale de l'écologie politique » incluant Corinne Lepage et Nicolas Hulot.

30. Le Sommet aura lieu le 8 février 2006, conçu comme une étape dans la préparation des échéances de 2007.

31. Sur la croyance dans l'influence des médias, et sur les contraintes qui pèsent sur le traitement journalistique des candidatures politiques, voir notamment Neveu É., « Des questions jamais entendues. Crise et renouvellements du journalisme politique à la télévision », op. cit., p. 25-56 et *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, (2001), 2009 ; Lemieux C., *Un président élu par les médias ? Regard sociologique sur la présidentielle de 2007*, Paris, Presses des Mines, 2010.

32. Jean Desessard a obtenu 6,81 %, Alain Uguen 6,12 %, Cécile Duflot 23,39 % et Yves Cochet 28,33 %. Le premier tour a été réalisé avec 63 % de participation.

33 La participation a été de 61 %.

Ce dernier hésite longuement, déplore le peu de poids que les écologistes ont dans les gouvernements, mais refuse en dernier ressort d'être candidat. Il déclare préférer agir au sein de l'Alliance pour la planète et se sentir plus utile en alertant, depuis l'extérieur du champ politique, l'ensemble des partis sur la crise environnementale. Finalement, la candidature de Dominique Voynet ne sera chahutée que par celle de José Bové, pour laquelle plusieurs cadres et dirigeants du parti se sont clairement engagés, malgré la volonté affichée de Cécile Duflot, nouvelle secrétaire nationale depuis l'assemblée générale de décembre 2006, de rassembler le parti derrière sa candidate officielle. Dans ce contexte, elle ne récolte que 1,57 % des suffrages.

2012 : Éva Joly, la candidate « anti-Ushuaïa »

À la différence de la séquence précédente, les écologistes abordent l'élection présidentielle de 2012 dans un contexte assez favorable. Ils ont en effet remporté plusieurs succès, aux élections européennes de 2009 (16,28 %) et, dans une moindre mesure, aux régionales de 2010 (12,5 %). Figure de proue du succès électoral et du rassemblement des écologistes en 2009, l'eurodéputé Daniel Cohn-Bendit, premier pressenti pour représenter EELV dans le cas où serait organisée une primaire élargie pour sélectionner le candidat de gauche pour 2012, décline immédiatement. Il se déclare favorable à une candidature unique « anti Sarkozy », et propose aux écologistes de négocier leur retrait contre l'obtention d'un groupe parlementaire dans le cadre des élections législatives suivantes. Toujours questionnée et débattue, la participation des Verts à l'élection présidentielle est encore une fois actée, et avec elle, le principe d'une primaire, qui, largement inspirée par les réinterprétations les plus récentes de l'exercice, est la plus fortement structurée par les logiques médiatiques et sondagières³⁴. Après avoir laissé entendre dans le journal norvégien *Aftenposten* le 11 juin qu'elle serait volontiers candidate si on la sollicitait, Éva Joly multiplie les meetings et les déclarations, notamment contre le gouvernement et en particulier au moment de « l'affaire Woerth ». La presse, qui anticipe sa candidature, montre la diversité de ses soutiens (il y a des Verts et des Europe écologie) et note la quasi-inexistence de concurrents. Si le député Yves Cochet semble être à ce moment candidat, Cécile Duflot, classiquement estampillée « candidate naturelle » des écologistes par les médias puisqu'elle est secrétaire nationale du parti depuis 2006, se retire au début de l'été. N'estimant pas « avoir les épaules suffisantes » pour résister à la « tuerie » qu'est une présidentielle³⁵, elle renonce à faire obstacle à Éva Joly dont la candidature est devenue, aux dires et aux yeux des médias qui s'en font l'écho, « une évidence³⁶ ». Pressentie depuis mars 2010, Éva Joly bénéficie en effet d'une réception médiatique plutôt positive, qui fait la part belle à son parcours de juge d'instruction et à son implication dans le traitement des affaires de corruption. Ce portage médiatique, et l'anticipation de ses retombées positives pour le parti, n'est sûrement pas pour rien dans le fait qu'elle soit quasiment adoubée pendant les journées d'été de Nantes du 19 au 22 août 2010. Devenue « candidate probable », Éva Joly s'efforce d'imposer une image de présidentiable en accord avec les valeurs chères aux militants verts : compétence, éthique et sincérité de l'engagement. De nombreux portraits d'elle sont diffusés dans les médias³⁷, et sa candidature n'est concurrencée qu'à l'annonce – peu remarquée – de celle d'Henri Stoll³⁸, maire écologiste de Kaysersberg. Dans le même temps, quelques sondages sont publiés, qui voient malgré tout réapparaitre Nicolas Hulot comme candidat favori des Français (surtout ceux qui se déclarent de droite ou sans préférence partisane³⁹).

34. Pour une analyse plus détaillée de cette primaire, nous nous permettons de renvoyer à Jérôme V., « Mécanismes d'investiture et principes de légitimité chez Europe écologie – Les Verts : du partisan au médiatique ? », Congrès de l'Association française de science politique, 2011, [en ligne].

35. Voir notamment Libération du 18 août 2010, « Duflot estime ne pas avoir les “épaules suffisantes” pour 2012 » et l'interview de Cécile Duflot par Maël Thierry parue dans *Le Nouvel Observateur* du 19 août 2010.

36. Par exemple Andrieu G., « Journées d'été : les écolos sur la voie de la sérénité retrouvée ? », *Marianne*, 16 août 2010.

37. Tels Landrin S., « Des prétendants à l'isoloir, sa voie toute tracée », repris dans *Direct matin*, 8 novembre 2010 ; Zappi S., « Quasi candidate, Éva Joly garde sa liberté », *Le Monde*, 13 novembre 2010 ; un documentaire est également diffusé sur *France 5* les 8 et 10 octobre 2010, « Éva Joly, le bonheur dans l'engagement ».

38. « Henri Stoll: “Assez de ce parisianisme” », *Les dernières nouvelles d'Alsace*, 6 décembre 2010.

39. Par exemple Chauvet A., « Nicolas Hulot, candidat écolo favori des Français pour 2012 », *20 minutes*, 27 août 2010 et « 2012 : Nicolas Hulot éclipe le duo Joly-Duflot », *L'Express*, 10 septembre 2010.

C'est sur fond de rassemblement des écologistes et de transformation des Verts en Europe écologie-Les Verts (EELV)⁴⁰ que la candidature de Nicolas Hulot se profile sérieusement. Cécile Duflot, dont on avait jusque-là souligné la complicité et la bonne entente avec Éva Joly, semble désormais plus prudente. Alors que les articles de presse se multiplient pour faire état des hésitations de Nicolas Hulot et des contacts qu'il entretient avec ses proches, mais également avec Éva Joly, en vue d'une éventuelle candidature⁴¹, sa décision est annoncée pour avant l'été. Il reste néanmoins préoccupé par l'adéquation entre le calendrier fixé par le parti pour la tenue de la primaire et le règlement de sa situation professionnelle (vis-à-vis de TF1 et de sa fondation). Le duel probable avec Éva Joly, déjà largement mis en scène par les médias, se déroule sur fond de publications de sondages et par prises de position politiques interposées, les entourages des candidats jouant ici un rôle crucial. Endossant pleinement son rôle de dirigeante de parti, Cécile Duflot se déclare soucieuse que le cadrage militant et médiatique de la primaire échappe à la mise en scène de divisions internes pour lesquelles Les Verts sont historiquement pointés du doigt, et fait valoir son obligation de réserve lorsqu'elle est interrogée sur sa préférence entre les deux candidats. Mais pour que le duel ait lieu, il faut encore s'accorder sur les règles de la compétition, afin de décider Nicolas Hulot à présenter sa candidature dans le cadre de la primaire. C'est à cela que les mois de mars et surtout d'avril sont consacrés. Les négociations et les rencontres entre Nicolas Hulot et Éva Joly (et leurs équipes) contribuent à définir des règles communes et participent à la construction d'une primaire en forme de face-à-face « amical et apaisé », organisé selon des règles acceptées par l'ensemble des candidats. La « commission de conciliation » créée pour l'occasion se réunit plusieurs fois afin qu'un accord soit trouvé quant à l'organisation de la primaire, son calendrier, le périmètre du corps électoral et les modalités de vote. C'est à Sevrans, le 13 avril, que Nicolas Hulot déclare officiellement sa candidature, accueilli par le maire Stéphane Gatignon, ex-militant communiste passé au parti vert au moment des élections régionales de 2010. Anticipant de quelques jours cette annonce, Stéphane Lhomme propose également sa candidature. Président de l'Observatoire du nucléaire et de l'association Tchernoblaye (après avoir été celui du réseau Sortir du nucléaire), cet ancien instituteur, girondin, beau frère de Marie Bové, se déclare le 8 avril. Il explique avoir pris sa décision « contre Nicolas Hulot qui n'a rien d'un écologiste ». Il suspecte en effet ce dernier, « animateur de télévision parrainé par EDF et L'Oréal » de vouloir « faire main basse sur l'écologie politique⁴² » et lui demande de retirer sa candidature⁴³. Affichant un niveau de conflictualité qui sied mal au cadrage partisan de la primaire, Stéphane Lhomme est sommé de refaire en partie sa profession de foi. Contenant une caricature de Nicolas Hulot portant un tee-shirt aux logos des entreprises qui financent sa fondation, elle est en effet jugée très agressive par le comité d'organisation. Il gardera néanmoins cette ligne offensive durant tout le processus de sélection, discréditant en partie le contenu de ses propos, y compris auprès des militants écologistes défavorables à Nicolas Hulot, pour lesquels son combat contre le nucléaire constituait pourtant un support de légitimité conséquent. La primaire oppose finalement, au premier tour Éva Joly, Henri Stoll, Stéphane Lhomme et Nicolas Hulot. Yves Cochet s'est retiré pour soutenir Nicolas Hulot, alors que Louisa Bensaïd, Marc Jutier et Moncef Khdir n'ont pas réussi à obtenir dans le temps imparti les deux cents parrainages qui leur auraient permis de participer. Elle consiste concrètement dans l'organisation de trois débats publics retransmis sur internet et d'un vote par voie électronique ou postale. Pour y participer, il suffit de s'inscrire sur la plateforme mise en ligne pour l'occasion, d'accepter la charte qui rappelle les valeurs fondamentales de l'écologie politique, et de verser une contribution de dix euros qui, précise le texte d'accompagnement, permet « à toutes celles et à tous ceux qui ne sont pas coopérateur-trice-s ou adhérent-e-s d'Europe écologie-Les Verts (ou des partis associés à la primaire) d'y participer, sans pour autant automatiquement adhérer au parti ». Les inscrits votent ensuite en ligne, ou par courrier. Partant de là, on pourrait qualifier cette primaire d'ouverte.

40. Il se fait en plusieurs étapes : le conseil national inter-régional (CNIR) de septembre 2010 où est entérinée la fusion des Verts et d'Europe écologie, les Assises constituantes du 13 novembre à Lyon où sont votés les statuts et le nom « Europe écologie – Les Verts » ; le Congrès de La Rochelle de juin 2011 où les nouvelles instances sont élues.

41. Par exemple, pour le mois de décembre : Derouille J.-P., « La réponse au printemps », *Sud Ouest*, 19 décembre 2010 ; Verney-Caillat S., « Joly et Hulot, un écolo de trop pour le même fauteuil », *Rue 89*, 17 décembre 2010.

42. « EELV : Stéphane Lhomme, candidat aux primaires "contre Nicolas Hulot" », dépêche AFP publiée le 8 avril 2011 dans *Le Parisien*.

43. Dépêche AFP du 23 avril 2011 « EELV : Stéphane Lhomme encourage Hulot à se retirer "immédiatement" ».

Conforme à la définition de l'exercice – une primaire est ouverte si des personnes qui « [n'étaient] pas tenues d'être des militants du ou des partis qui organisent la sélection⁴⁴ » ont pu voter – elle a rassemblé un nombre de participants très largement supérieur au nombre d'adhérents et de coopérateurs supposés, dont rien ne permet, par ailleurs, d'affirmer qu'ils étaient tous des écologistes convaincus. La possibilité d'adhérer de manière insincère, distanciée ou stratégique à la charte des valeurs de l'écologie, et le faible coût d'entrée dans la procédure (10 euros), laissent en effet supposer une pluralité de types de participation. Plusieurs sympathisants socialistes assurent d'ailleurs avoir voté, soit parce qu'ils partagent effectivement les valeurs écologistes dans le même temps qu'ils se sentent « plus proches » du Parti socialiste, soit parce qu'ils ont tenté d'influencer le résultat du vote de manière stratégique (et il s'agissait ici de sélectionner le plus mauvais des candidats écologistes pour minimiser ses chances de « nuire » à celui du Parti socialiste). Son organisateur, Alexis Braud, la qualifie pourtant de primaire semi-ouverte, soulignant simplement que « les candidats à la candidature n'étaient pas tenus d'être des adhérents du parti – il leur fallait seulement recueillir deux cents parrainages et adhérer à une charte relative aux principes de l'écologie, ce qui fut le cas de Nicolas Hulot » et que « le scrutin était ouvert aux adhérents mais aussi aux personnes qualifiées de coopérateurs, seconde catégorie de membres du parti écologiste, qui adhéraient seulement à une charte⁴⁵ ». Perdant de ce fait l'occasion de réaffirmer le caractère pionnier des Verts en montrant qu'ils sont capables d'organiser, quelques mois avant le Parti socialiste⁴⁶, la première primaire ouverte pour une élection présidentielle, il les crédite en revanche d'une audience politique à la fois supérieure à celle mesurée par le nombre des adhérents du parti (que l'on sait d'environ 8 000) et malgré tout bien identifiée au « monde de l'écologie ». Minimisant l'ampleur de la primaire, Alexis Braud, réaffirme qu'en la matière, l'enjeu pour les écologistes réside surtout dans leur capacité à démontrer qu'ils sont capables de monopoliser la représentation de l'écologie dans le champ politique. Le 29 juin, les résultats sont annoncés : Éva Joly 12 571 votes, soit 49,75 % ; Nicolas Hulot 10 163 votes (40,22 %) ; Henri Stoll 1 269 votes (5,02 %) ; Stéphane Lhomme 1 172 votes (4,44 %) ; bulletins blancs 94 (0,37 %). Au total 25 269 votes ont été exprimés, soit un taux de participation de 77,33 %. Restée seule en lice avec Nicolas Hulot, Éva Joly l'emporte finalement, avec 58,16 % des voix au second tour. La primaire la plus professionnalisée de toutes celles de l'histoire des écologistes en matière de communication et d'organisation des débats et meetings⁴⁷, a coûté au parti plus de 200 000 euros⁴⁸. Aussi novice en politique que son concurrent et bénéficiant d'un capital médiatique peut-être moins important que Nicolas Hulot mais plus légitime aux yeux des militants (la lutte contre la corruption en politique et les paradis fiscaux plutôt que l'entertainment), Éva Joly a mieux réussi au jeu de l'actualisation de la radicalité écologiste. Le soir du premier tour de l'élection présidentielle, elle ne récolte pourtant que 2,31 % des voix. Pour les militants, et pas seulement pour ceux qui considéraient que Nicolas Hulot était le plus « présidentiable » des candidats, ce faible score signe, sur le moment, l'inadéquation des critères écologistes de sélection des candidats à l'élection présidentielle au regard de ceux des électeurs, et, par-delà, le peu d'efficacité de la primaire comme moyen de leur ordonnancement. Cet échec a ainsi ouvert, pour les écologistes, un nouveau cycle de réflexion qui ne manque pas de structurer les débats en vue de l'élection présidentielle de 2017. Si René Dumont est entré « au Panthéon de l'écologie politique⁴⁹ » en acceptant de représenter les écologistes à l'élection présidentielle de 1974, les candidats verts qui l'ont suivi n'ont guère capitalisé sur l'enthousiasme suscité par cette première candidature portée par les militants les plus convaincus de l'intérêt de politiser l'écologie. Objectivement pénalisés par les logiques médiatiques, politiques et institutionnelles qui structurent l'élection présidentielle, Les Verts s'affrontent ici à l'élection la plus difficile, sans aucun espoir de succès. De ce fait, et bien qu'ils fassent comme si la victoire finale était possible, l'enjeu réside ici essentiellement dans la capacité du parti à affirmer sa légitimité et celle de ses candidats sur les autres partis politiques et les multiples associations qui composent le milieu militant écologiste.

44. Dans Thiers É., « Petit dictionnaire des primaires », *Pouvoirs*, vol. 3, n° 154, 2015, p. 143-147.

45. Toujours d'après Thiers É., *op. cit.*

46. La primaire du Parti socialiste a eu lieu les 9 et 16 octobre 2011.

47. Jérôme V., « Penser les meetings comme des émissions de télévision : le tournant médiatique d'EELV », Congrès de l'Association française de science politique, 2013, [en ligne].

48. Celle de 2007 n'en avait coûté que moins de 8 000, exclusivement dépensés en frais de déplacement, à raison de 1 500 euros maximum par candidat.

49. François B., « Histoire des candidatures à l'élection présidentielle », *Pouvoirs*, vol. 3, n° 138, 2011, p. 5-17.

Passant d'une candidature inter-associative à des primaires fermées ou semi-ouvertes, puis organisant peut-être la première primaire ouverte française, Les Verts ont testé toutes les formes de cette modalité de sélection des candidats sans qu'aucune ne leur permette jamais de monopoliser la représentation de l'écologie dans le champ politique : fermées, elles n'ont pas nécessairement pour effet d'entraîner le soutien plein et entier des militants au candidat arrivé en tête ; ouvertes, elles n'attirent que peu de candidats non adhérents du parti et n'empêchent pas les candidatures écologistes alternatives. Il y a en effet tout lieu de penser que si seuls Noël Mamère et Dominique Voynet en 2007 ont été concurrencés au premier tour de l'élection par un autre candidat pouvant raisonnablement se revendiquer de l'écologie (Corinne Lepage et José Bové), c'est que les autres candidats verts ont été mieux protégés par la règle des cinq cents parrainages, qu'ils décrivent pourtant largement, que par la capacité du parti à faire de la primaire un outil de sélection et de légitimation des candidats écologistes à l'intérieur et au-delà des frontières partisanes. Par ailleurs, les coûts engendrés par cette méthode, comparés notamment à l'évolution des scores finalement réalisés, laissent penser que l'usage de la primaire reste ici, et pour tout autre « petit parti », peu rentable. Abandonner ce mode de sélection, qui passe désormais pour le plus mobilisateur et le plus démocratique, ou participer à quelque primaire élargie⁵⁰ qui leur ferait prendre le risque de soutenir in fine un candidat non vert, restent pourtant des options improbables. Alors que quelques figures du parti paraissaient accepter l'idée d'une primaire « de toute la gauche » ou « de toute la gauche sauf le Parti socialiste » et que le Conseil fédéral du parti (héritier du CNIR) avait voté en avril 2016 en faveur de ce mode de sélection, quoique sous conditions⁵¹, pour les élections de 2017, le secrétaire national David Cormand déclarait en effet dès l'issue du premier tour du congrès le 28 mai 2016 : « La seule motion qui défendait une primaire à gauche n'a recueilli que 16 % des voix. Le parti s'est exprimé : pour la prochaine présidentielle, il y aura un candidat porteur d'un projet écologiste ». La candidature de Nicolas Hulot étant alors encore possible (ce dernier n'a déclaré forfait que le 5 juillet), il avait également précisé : « De mon point de vue [le candidat] ne sera pas nécessairement issu des rangs d'EELV ». Fidèle à la tradition verte, il réaffirmait ainsi la volonté des Verts de porter eux-mêmes les propositions écologistes à l'élection phare de la Ve République, et leur ouverture aux candidatures de personnalités emblématiques des luttes écologistes mais non adhérentes du parti, à condition qu'elles s'inscrivent, comme cela avait été le cas en 2011, dans un processus fixé par le parti. La primaire « resserrée », votée au Conseil fédéral des 8 et 9 juillet 2016, mettra finalement en concurrence les quatre candidats qui ont obtenu au moins trente-six parrainages auprès des deux cent quarante conseillers fédéraux : Karima Delli, députée européenne (43 parrainages) ; Cécile Duflot, députée de Paris (72 parrainages) ; Yannick Jadot, député européen (68 parrainages) ; et Michèle Rivasi, députée européenne (39 parrainages). Ils seront départagés par un vote par correspondance – le parti vante sa rénovation « 2.0 » mais n'a pas les moyens d'organiser une primaire dématérialisée – ouvert aux résidents français ou étrangers âgés d'au moins 16 ans, qui se seront inscrits avant le 1er octobre sur internet, se seront acquittés des cinq euros de participation et auront signé la charte des valeurs écologistes. Fiers de présenter trois femmes sur quatre candidats, Les Verts font peu remarquer que ces derniers sont tous issus des rangs du parti et tous parlementaires. La logique partisane d'adoubement par le parlement interne et la prime à la professionnalisation politique ont ainsi structuré de manière évidente le résultat de cette sélection. Si les modalités pour départager les candidats font encore débat à ce jour, il y a fort à parier que les écologistes mobilisés pour cette prochaine séquence de désignation la comprendront bien comme le moment et le moyen de trouver le candidat le plus rassembleur du « peuple de l'écologie politique ». À nouveau résolu à sacrifier à la logique toute « présidentialisée » de la primaire, ils s'approprient ainsi, au nom de la quête de l'unité autour de soi et de la monopolisation de l'écologie dans le champ politique, à tester une nouvelle interprétation de cet exercice ».

50. On peut au moins citer « Notre primaire », lancée le 11 janvier 2016 par un collectif d'universitaires et de politiques, et la « Primaire citoyenne », soutenue par des militants de gauche actifs sur les réseaux sociaux. 51. Elles tenaient classiquement, pour l'essentiel, à la clarification du « cadre méthodologique » de la primaire (conditions de la candidature, mode de scrutin, mode de prise de décision du comité d'organisation...) et de son « périmètre politique » (socle de valeurs, marqueurs politiques...). D'après « Primaire des gauches et des écologistes », motion du Conseil fédéral d'EELV du 9 et 10 avril 2016.